



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 70937

## Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des masseurs kinésithérapeutes exerçant en secteur libéral. Les effets conjugués de la dernière révision de la nomenclature qui a abaissé la rémunération à l'acte, du contingentement du nombre d'actes et de la difficulté à procéder au recrutement de praticiens conduisent ces professionnels de santé soit à refuser certains soins aux patients, soit à dépasser les contingents. Il lui demande dès lors si elle entend prendre des mesures visant à porter remède à cette situation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Dolez](#)

**Circonscription :** Nord (17<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 70937

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 24 décembre 2001, page 7354